

Stratégie énergétique 2050: de sombres perspectives

La promotion des énergies renouvelables, la réduction de la consommation d'énergie et d'électricité, ainsi que la réforme fiscale écologique sont au cœur de la Stratégie énergétique 2050 élaborée par le Conseil fédéral. Or cette dernière, qui interdit le recours aux technologies nucléaires, nuit gravement à la prospérité et à l'économie suisses. L'option de l'économie planifiée et des subventions à tout va n'est pas la bonne; il faut au contraire instituer un cadre politique réaliste, permettant aux solutions les plus rentables et efficaces de s'imposer grâce à la concurrence.

Renchérissement de l'énergie

La décision de sortir du nucléaire, qui est à l'origine de la Stratégie énergétique, aura de lourdes conséquences. En effet, le recours accru aux énergies renouvelables augmentera les coûts tout en réduisant la sécurité de l'approvisionnement. Pour pallier l'aspect aléatoire de la production via les installations solaires et éoliennes, la Suisse devra se doter de nouvelles centrales à gaz qui puissent être rapidement mises en activité et débranchées, selon les besoins. Toutefois, la construction de telles centrales à gaz à cycles combinés ne peut présenter d'intérêt pour les investisseurs privés que si les prescriptions relatives aux mesures de compensation obligatoire des émissions de CO₂ en Suisse sont assouplies. A défaut, de nouvelles subventions seront nécessaires pour encourager la création de telles installations. En d'autres termes, la Stratégie énergétique heurte les principes de l'économie de marché, réduit la marge décisionnelle des entreprises en matière d'investissements, et fait un pas supplémentaire en direction d'une économie planifiée.

Mesures technocratiques

Le Conseil fédéral prétend réglementer le développement des énergies renouvelables et la consommation à long terme par la fixation unilatérale d'objectifs quantitatifs et qualitatifs. Cette approche dirigiste fait fi des acteurs

du marché, et particulièrement du rôle des fournisseurs d'électricité en tant qu'investisseurs. Un concept global fait ainsi cruellement défaut, qui consacrerait une organisation simple du marché et des prix, ainsi que des mesures d'encouragement maîtrisables, permettant aux meilleures techniques de s'imposer – qu'il s'agisse d'installations éoliennes ou solaires, de centrales hydrauliques, nucléaires ou à gaz. Avec la Stratégie énergétique 2050, presque chaque nouveau kilowattheure produit sera subventionné au moyen de la rétribution à prix coûtant (RPC), même en l'absence de nécessité, dans la droite ligne de l'adage «produce and forget» (produit et oublié). C'est un peu comme si on obligeait un grand distributeur à acquérir une certaine quantité de pommes cultivées biologiquement – à un prix de cent à mille pourcents supérieur à celui usuellement pratiqué sur le marché – en lui interdisant parallèlement d'offrir des fruits issus de la culture traditionnelle aussi longtemps que toutes les pommes bio n'auraient pas été vendues. Une telle politique pousse les prix à la hausse; et ce sont en définitive les consommateurs d'électricité qui paieront l'addition.

La seule solution acceptable consiste à en revenir à une politique énergétique respectant le principe de l'offre et de la demande. A l'évidence, les tarifs de rétribution de l'électricité, la garantie de reprise de courant et les continues interventions sur le marché vont à l'encontre de cette exigence.



La Stratégie énergétique heurte les principes de l'économie de marché, réduit la marge décisionnelle des entreprises en matière d'investissements, et fait un pas supplémentaire en direction d'une économie planifiée.

La Stratégie énergétique du Conseil fédéral prévoit de subventionner certaines technologies bien déterminées. Cela aura pour conséquence que de nombreux investisseurs ne chercheront pas prioritairement à produire du courant propre à un prix avantageux, mais à obtenir le plus de subventions possible. La stratégie énergétique ne doit ainsi pas consister en un catalogue de mesures technocratiques, mais reposer sur un cadre clair et fondé sur l'économie de marché, afin de permettre le développement des technologies les plus efficaces et avantageuses.

Echec de la RPC

Le bilan de la RPC est décevant sous l'angle de la promotion des technologies. En effet, au lieu de favoriser le développement de technologies entièrement nouvelles, la RPC encourage celles qui existent déjà, dont certaines ne sont techniquement plus à la pointe. Pour démontrer l'échec programmé de la RPC en tant qu'instrument stratégique d'une politique fondée sur la concurrence, il suffit de prendre l'exemple de l'Allemagne, qui est particulièrement édifiant à cet égard. Le subventionnement des modules photovoltaïques, au lieu de procurer un avantage concurrentiel aux producteurs locaux, a conduit à une importation massive en provenance de la Chine.

Hausse du prix de l'énergie: un risque pour la place économique

La stratégie énergétique échouera si on s'en tient à un système de promotion fondé sur le subventionnement. Les agents énergétiques de substitution cesseront d'être acceptés au fur et à mesure que les prix augmenteront pour les consommateurs. L'industrie, l'artisanat et les PME perdront en capacité concurrentielle et seront ainsi incitées à délocaliser leur production là où les contraintes environnementales sont moindres, au détriment des emplois en Suisse et des objectifs climatiques mondiaux. En réformant son système énergétique dans la précipitation, la Suisse met en danger la sécurité de son approvisionnement. L'augmentation des coûts nuira à l'industrie et se concrétisera au plus tard en 2020, avec l'adoption annoncée de la réforme fiscale écologique qui poussera massivement les prix de l'énergie vers le haut.

(PK/PAS)